



COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 DECEMBRE 2021

Présents :	M. Raoul FLOREZ, Maire Mmes Céline FONTAINE, Laura WEISS, Adjointes M. Philippe REVILLET, Secrétaire général Mmes Malika FABJAN, Laura FÄHNDRICH, Dany PETRIS
	MM. Samuel BATTIAZ, Pascal CLARET, Jean-Marie DUNAND, Raphaël DUNAND, Olivier FARNER, Blaise FONTAINE, Nicolas HAFNER, Walther RUCKSTUHL, Lionel THEVENOZ
Excusé-e-s	Marie-Agnès DOUGOUD
Procès-verbal :	Mme Janine BELAHBIB-DEGEN

Le Président Nicolas Hafner souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance du Conseil municipal à 18h30.

1. **Présentation du site internet « Soralaide.ch »**
2. **Approbation du procès-verbal de la séance du 8 novembre 2021**
3. **Proposition du Maire relative à l'ouverture d'un crédit d'étude complémentaire de CHF 70'000.- visant notamment à améliorer la sécurité routière et à procéder à une analyse des espaces publics dans la commune**
4. **Communications de l'exécutif**
5. **Propositions et questions individuelles**

1. Présentation du site internet « Soralaide.ch »

Le Président, N. Hafner, passe la parole à **D. Pétris** et à **Mme Rebuffat** pour la présentation du site « soralaide.ch ».

Mme Pétris rappelle que l'origine de ce site provient de l'idée de créer du lien entre les habitants du village et de promouvoir l'entraide entre eux. Elle a donc contacté la société de **Mme Rebuffat**, basée à Laconnex, pour mettre en œuvre cette idée.

Mme Rebuffat remercie le CM pour sa confiance et dit avoir été conquise par le côté local du projet. Les complexités de celui-ci ont été liées au nombre d'utilisateurs différents et à la digitalisation des futurs utilisateurs, y compris ceux qui le sont peu. De plus, il a fallu prévoir une accessibilité à toutes les personnes de la commune, car le site est appelé à servir de lien pour les échanges entre les habitants.

Elle explique la structure du site qui se compose en une présentation du projet en première partie, suivie des annonces proprement dites répertoriées par catégories, suivie d'une présentation des responsables du projet et un petit tutoriel pour mettre son annonce.

Tout ceci est appelé à évoluer en fonction de l'intérêt des utilisateurs, création de nouvelles catégories par exemple. Elle ajoute que **Mme Pétris** restera le lien entre les utilisateurs et le site pour la mise en ligne des annonces et pour aider si nécessaire.

L'adresse du site est : www.soralaide.ch

Mme Pétris ajoute que le site est réservé aux Soraliens avec des connexions réservées aux habitants de la commune uniquement. Un courrier nominatif sera adressé à tous les habitants pour les informer de l'existence de ce site et leur proposer un Login s'ils le désirent. Pour les membres du CM, il leur est proposé de faire leur demande par courriel à hello@soralaide.ch.

Le Président propose d'ajouter une catégorie « covoiturage » plus une autre « divers » et il est rappelé que la commune assure une simple mise en relation d'utilisateurs, mais n'assume aucune responsabilité relative aux contrats passés entre les gens. Cela reste un site d'entraide et n'est pas une plate-forme du type « leboncoin ».

B. Fontaine propose d'ajouter une explication sur la sécurité du site et de rappeler des règles de base sur une page d'arrivée qui sera publique. Il souligne aussi que le site doit pouvoir facilement être repéré par les moteurs de recherche.

Fin de la présentation.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 8 novembre 2021

M. Battiaz, page 4, sous L. Thévenoz, dernière phrase : « ...Moulin-de-Veigy a été validé. »

Avec cette modification, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité, moins 1 abstention.

3. Proposition du Maire relative à l'ouverture d'un crédit d'étude complémentaire de CHF 70'000.- visant notamment à améliorer la sécurité routière et à procéder à une analyse des espaces publics de la commune

Le Président lit le DECIDE et propose de passer au vote.

La délibération N° 12/2021 est acceptée à l'unanimité, moins 1 abstention.

4. Communications de l'exécutif

Mme Weiss informe qu'une rencontre avec la personne responsable pour les parkings (RGR SA) est prévue ce mercredi avec l'exécutif. Un premier travail sur les parkings publics a été réalisé et des données manquent encore pour les parkings privés. L'étude se poursuit et un rapport sera remis la semaine prochaine.

Puis, elle indique avoir reçu une « timeline », un projet temporel du projet de BCPH (P. Bürri) qui commencera mi-janvier 2022. Elle transmettra la proposition faite à la commission.

M. Florez transmet avoir reçu un courrier de l'EMS demandant une audition de la commission compétente de la commune et un rdv avant le 13 janvier 2022, ou alors abandon du projet ??? *Il lit le courrier.* Il demande quelle réponse apporter ?

J.-M. Dunand précise que le délai peut aussi être suspendu en lien avec l'autorisation. Abandon ou suspension sont possibles.

B. Fontaine propose de répondre que nous sommes prêts à les recevoir dans la 2^e partie de janvier en accusant réception de leur courrier. D'autre part, que nous prenons note de leurs explications, mais qu'il est néanmoins souhaité qu'ils viennent avec des éléments nouveaux.

N. Hafner mentionne un courrier dénonçant des livraisons faites par le Cercle des Agriculteurs avec des véhicules faisant plus de 3,5 tonnes. Une procédure est en cours, mais il faut savoir comment régler ceci. Doit-on mentionner sur les panneaux « livraisons autorisées », car potentiellement les livraisons de mazout, pellets et autres matériels sont aussi concernés ?

Voir avec l'OCT quelle solution est proposée.

Parution dans la FAO d'une demande de Patek Philippe de pouvoir traverser le village avec des minibus de 10 places en dérogation du décret existant. **S. Battiaz** précise qu'il y en a 3 le matin et 3 le soir à ce jour et qu'une consultation est en cours qui débouchera sur un avis avec possibilité de recours. Le délai pour faire des remarques court jusqu'au 9

décembre. Personnellement, il est d'avis de ne pas déroger au décret. *Il propose de lire le courrier qu'il a préparé.*

J.-M. Dunand estime qu'il s'agit d'une invitation à dialoguer, il faudrait donc voir avec l'OCT comment initier une démarche pour demander une ligne de transport public Viry/ZIPLO et **B. Fontaine** rappelle notre demande de liaison TPG nous reliant à Lully en passant par Soral, se trouve confortée par cette situation. Il faut donc maintenir cette demande qui illustre le manque avéré de transports publics dans cette région, sans même parler de l'arrivée du tram d'ici 1,5 an.

Le Président propose que cette lettre soit co-signée par l'exécutif et le Président du CM. Il propose de voter pour valider cette lettre et l'envoyer avant le 9 décembre.

Par 10 oui et 1 abstention, la lettre de S. Battiaz est validée.

5. Propositions et questions individuelles

Mme Pétris confirme qu'il y aura un beau sapin de Noël cette année avec de nouvelles décorations et qu'il sera mis en place le 11 décembre. Puis, concernant le Noël de l'EMS, elle informe que celui-ci est annulé, de même que la soirée du personnel à laquelle nous étions conviés.

Pour le Noël des aînés, elle indique que ce sera le café Fontaine qui servira le repas et en parallèle, elle propose d'offrir à cette occasion un bon de CHF 20.- aux aînés présents, à présenter au Café de l'Ecu, ceci afin d'assurer une égalité des établissements. **Proposition acceptée.**

Noël des enfants : elle rappelle qu'une année sur deux un sachet de friandises est offert et cette année c'est au tour de Laconnex.

Mme Fabjan informe que la séance consacrée à l'éclairage public le 17.11.21 a été l'occasion de rencontrer le CCO (Centre de coordination pour l'étude et la protection des chauves-souris). Ce centre a reçu mandat du canton de Genève pour accompagner des communes dans leurs réflexions sur l'éclairage nocturne. Cette année, Soral en bénéficiera et une étude de l'impact de la lumière nocturne sur la biodiversité sera menée avec analyse des zones à éclairer, ou pas, ou différemment. Elle ajoute que ce sera gratuit pour la commune et un rapport nous sera remis à la fin du printemps avec des recommandations non contraignantes.

Cf. : chauves-souris-geneve.ch/

O. Farner ajoute qu'une lumière mal placée peut couper les couloirs noirs empruntés par les chauves-souris et les obliger à des détours très importants. C'est sur cette trame noire que l'on s'appuie pour proposer des éclairages adaptés et proposer des mesures en amont. Il ajoute que Soral est la première commune rurale à mettre en œuvre ce concept.

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 DECEMBRE 2021

B. Fontaine informe que le 22.11 la commission bâtiments a auditionné M. Filipetto pour évaluer le potentiel énergétique de la commune en lien avec les bâtiments futurs de l'école. Il appert que Soral est situé sur une double nappe phréatique et que la plus superficielle pourrait être exploitée pour chauffer les bâtiments à construire, voire plus. Afin d'explorer cette potentialité, nous lui avons demandé de chiffrer le coût d'une étude afin de vérifier et valider cette possibilité.

En parallèle de cette étude énergétique, il informe d'une présentation de l'avancement des plans à la commission la semaine prochaine, ainsi que des études en lien avec le cœur du village.

R. Florez rappelle qu'il faudra, le moment venu, présenter aussi l'avancement du dossier aux voisins concernés, avant dépose de l'autorisation de construire.

O. Farnier signale qu'à la suite des dernières votations, une personne s'est plainte auprès du président des votations d'avoir trouvé le local en désordre avec des bouteilles non remises en place et des verres non lavés. Une réponse a été faite précisant qu'il s'agissait de bouteilles de la commune et que tout était en règle.

D'autre part, il rappelle que le 14.02, l'émission des Dicodeurs viendra à Soral.

Enfin, il confirme qu'il sera là pour une présentation des défibrillateurs l'an prochain.

N. Hafner annonce pour le 14 décembre, un concert à l'église à 20H et rappelle que le pass sanitaire sera obligatoire et il demande des volontaires pour les vérifier.

Puis il transmet les « au revoir » aux deux c.m. qui changent de commune et les remercie pour leur engagement.

La séance est levée à 20H05.